

## Options à choisir pour M1 Droit des affaires

Par **Orpha**, le 30/11/2017 à 14:46

Bonjour,

Je reviens poser une question sur ce forum, pour le choix d'options en L3 pour un futur M1 en droit des affaires.

Je souhaite savoir si le choix des options en L3 aura des conséquences pour le M1.

En effet, on me propose le choix entre plusieurs majeures:

- droit civil des contrats spéciaux
- droit de l'union européenne
- droit des sociétés
- droit des relations collectives de travail
- droit fiscal.

Que me conseillez-vous comme majeures et mineures pour un M1 Droit des affaires? Le choix a-t-il des conséquences ?

Sachant, que si je ne prends pas droit de l'union européenne en majeure, elle est imposée en mineure.

Je pensais choisir en majeures : droit civil des contrats spéciaux et droit des sociétés.

Et en mineures : droit fiscal et droit de l'union européenne.

Merci pour votre réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le 30/11/2017 à 14:49

Bonjour

Je pense que vous faites le bon choix

Par **Orpha**, le 30/11/2017 à 15:08

Merci pour votre réponse.

Le choix des matières en L3 a-t-il une réelle incidence sur le M1?

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2017** à **07:37**

Bonjour

Effectivement. Si vous voulez poursuivre en M1 droit des affaires, il est important que vous ayez suivi les matières de droit des affaires en L3.

Je précise qu'en droit il n'y a pas de sélection entre la L3 et le M1 mais toujours entre le M1 et le M2.

Par **Muppet Show**, le **01/12/2017** à **07:50**

Bonjour,

Tout dépend du programme en M1 et en M2 mais je ne peux que vous encourager à prendre fiscal en majeure.

J'ai un M2 droit des affaires et je peux vous dire qu'il faut avoir de bonne base en fiscal !

De la même manière, je n'aurais pas pris droit de l'UE mais relations collectives du travail (en mineure)

Après droit des contrats spéciaux c'est bien et c'est très intéressant (en plus une bonne note facile si on est bon en contrat) mais je ne pense pas que ce soit fondamental pour le M2 dans le sens où on ne le pratique pas autant que société et fiscal... bien sûr il faut connaître les différents contrats mais cela va de soit.

Donc pour résumer si je devais faire le choix ce serait

- 1- fiscal / société
- 2- contrats / travail.

Mais après ça dépend du M1, du M2, de la fac...